

Zeitschrift: Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker
= Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of
Swiss Actuaries

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker

Band: 26 (1931)

Artikel: Le congrès de Stockholm

Autor: Dumas, S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-967425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le congrès de Stockholm.

Par S. Dumas.

Le neuvième congrès international d'actuaires s'est réuni à Stockholm du 16 au 20 juin 1930. Il constitua pour beaucoup de nous une bonne occasion de visiter un pays très intéressant.

La vie en Suède est très différente de la nôtre ; elle se caractérise, en partie, par la faible densité de la population. Pour une superficie de onze fois celle de la Suisse, la Suède ne compte que six millions d'habitants ; si notre population était aussi clairsemée, elle ne s'élèverait qu'à cinq cent cinquante mille âmes, au lieu de quatre millions. Lorsqu'on traverse une contrée en chemin de fer, on ne peut s'en faire qu'une idée superficielle ; en Suède, la première impression est qu'on se trouve chez un peuple très travailleur ; les maisons de bois, peintes en rouge, sont très bien entretenues ; les champs de céréales, pour ne pas atteindre la beauté qu'on trouve sous un soleil plus chaud, n'en ont pas moins fort bonne apparence. Par comparaison, ils nous disent combien le paysan suédois est laborieux ; en effet, ils avoisinent des prairies naturelles très pauvres ; le contraste montre l'effort que nécessite la culture. D'autre part, on se rend vite compte que l'industrie suédoise dispose d'excellents ouvriers dirigés par des ingénieurs de premier ordre. L'assurance est en harmonie avec toute l'activité déployée dans le pays. Si nous l'avions ignoré, l'Associa-

tion suédoise d'assurances nous l'aurait appris dès notre arrivée; elle nous a fait remettre une intéressante étude de M. Rudolf Münter intitulée: «A short survey of Swedish insurance activity.» En un mot, Stockholm était des mieux choisies comme siège d'un congrès.

Connaissant l'hospitalité suédoise, nous étions sûrs d'être bien accueillis; nous ne nous étions pas trompés. Pour le marquer, il nous suffira de dire que S. M. le Roi a personnellement reçu le congrès et que S. A. R. le Prince héritier en a accepté la présidence d'honneur; S. A. R. a assisté à la séance d'ouverture et y a prononcé un discours de bienvenue.

D'après la liste des membres, quatre cent soixante neuf congressistes ont assisté aux séances; dans ce nombre nous trouvons dix-neuf Suisses accompagnés de cinq dames. En outre dix actuaires suisses et cinq sociétés ont souscrit aux actes du congrès; la participation de la Suisse fut ainsi des plus satisfaisantes. La Suisse fut également représentée dans le bureau du congrès par un vice-président d'honneur M. Häberlin, Chef du Département fédéral de justice et police, un vice-président, M. Dumas, et un secrétaire, M. Renfer.

Le congrès donna lieu à plusieurs réceptions et excursions; nous ne pouvons que les mentionner ici, sans nous étendre sur chacune d'elles comme nous le voudrions. Le premier jour, ce fut une soirée donnée par le Comité d'organisation; le lendemain mardi après-midi eut lieu la réception au Palais royal; le soir, une course en bateau, organisée par la compagnie d'assurances sur la vie «Thulé», avec un dîner dans la charmante ville de Waxholm, nous permit d'admirer l'archipel de Stockholm; mercredi, les uns visitèrent l'exposition d'art décoratif et d'autres allèrent en bateau à Saltsjöbaden; tous se retrouvèrent le soir à

l'Hôtel de Ville où la Municipalité de Stockholm offrait un grand dîner; jeudi soir, un dîner plus intime, offert par le Comité d'organisation, réunissait les membres du bureau et les correspondants; la soirée se termina au théâtre. Enfin, vendredi soir, eut lieu le banquet de clôture, au cours duquel S. E. M. Ramel, Ministre des affaires étrangères, prit la parole.

Toutes ces réunions furent très cordiales; nous en emportons le meilleur souvenir. Elles furent fort utiles en donnant aux congressistes l'occasion de se voir et de causer. On y eut le plaisir de retrouver d'anciennes connaissances et de nouer de nouvelles relations; personnellement, nous avons été très heureux de rencontrer plusieurs personnes et nous avons retiré un grand profit de leur conversation.

Après le congrès, nous eûmes le choix entre quatre voyages organisés pour nous montrer les beautés de la Suède et de la Norvège. Le premier avait pour but Abisko, Narwik et Trondhjem; le second Falun, le lac Siljan et Gothembourg, le troisième Visby, le quatrième Jönköping et Gothembourg. Ils procurèrent un vif plaisir aux participants et leur donnèrent l'occasion de voir une foule de choses intéressantes.

L'ordre du jour prévoyait sept sujets de discussions, traités dans cent trois rapports dont onze dus à des Suisses; en outre, il y eut sept mémoires sur des sujets hors du programme. Les congressistes ont reçu ces travaux plusieurs semaines avant les séances; ils ont pu les étudier et se préparer à la discussion. Le grand intérêt de ces divers rapports consiste dans le fait que, par leur ensemble, ils donnent une image exacte de l'état actuel de la science actuarielle pour chacune des questions proposées.

Voici la liste de ces sujets.

A. Dans quelle mesure est-il possible et avantageux de distribuer les bénéfices conformément aux fluctuations des taux de l'intérêt, de la mortalité et des frais de gestion ? Est-il nécessaire de tenir compte des effets causés par les résiliations et, dans l'affirmative, comment doit-on distribuer les bénéfices ?

Dix-huit personnes, dont trois Suisses, MM. Dumas, J. Meier et H. F. Moser, ont traité cette question.

B. Est-il possible d'organiser l'assurance sur la vie sans participation aux bénéfices, de manière qu'elle soit aussi ou même plus avantageuse pour l'assuré que l'assurance avec participation ?

Dix-sept personnes, dont deux Suisses, MM. Alder et Gisi, ont traité cette question.

C. Pour quelle raison, l'assurance-vie entière a-t-elle été supplantée par l'assurance mixte et quelle est l'évolution probable à l'avenir ? Comment pourrait-on faire prévaloir les formes d'assurances désirables ?

Dix-huit personnes, dont un Suisse, M. Urech, ont traité cette question.

D. La pratique de l'assurance sur la vie peut-elle espérer quelque avantage de recherches théoriques soit sur le risque mathématique, soit sur d'autres questions analogues ? Les méthodes habituelles de réassurance et de constitution des réserves de risque sont-elles suffisantes pour éliminer les inconvénients des fluctuations de la mortalité ?

Seize personnes, dont un Suisse, M. Dumas, ont traité cette question.

E. On demande de faire des recherches concernant la mortalité de personnes qui ont souffert d'une maladie ayant avec la tuberculose une relation certaine ou

supposée (par ex. pleurésie exsudative, pleurésie sèche, erythème noueux, etc.).

Sept personnes, dont un Suisse, M. Wolfer, ont traité cette question.

F. Quelle doit être la technique de l'assurance contre la maladie tant dans l'assurance privée que dans l'assurance sociale ?

Quatorze personnes, dont trois Suisses, MM. Ch. Moser, Renfer et Walther, ont traité cette question.

G. Eu égard à la composition actuelle et future de la population sous le rapport de l'âge, doit-on accorder les pensions de retraite à partir d'un âge fixé, ou bien serait-il possible de calculer le risque d'invalidité sénile et d'assurer ce risque ? Y a-t-il, à ce sujet, des différences fondamentales entre l'assurance privée et l'assurance sociale ?

Treize personnes ont traité cette question.

Le nombre des mémoires suisses, onze, est très réjouissant; il n'est dépassé que par celui des Etats-Unis et du Canada réunis, treize, et celui de la Grande-Bretagne, douze.

Tous ces travaux, ainsi que les procès-verbaux des séances, ont été réunis et publiés dans les comptes rendus du congrès; ils constituent quatre volumes de grande valeur ¹⁾.

L'organisation d'un congrès international est une lourde tâche, aussi bien matériellement qu'au point de vue scientifique; les actuaires suédois avaient tout si

¹⁾ Comptes rendus du neuvième congrès international d'actuaires à Stockholm. Uppsala 1930. Almqvist & Wiksells Boktryckeri A. B.

M. Renfer fait l'analyse de ces ouvrages dans le présent fascicule du Bulletin de l'Association des Actuaires suisses.

bien préparé qu'ils semblaient n'avoir rencontré aucune difficulté.

L'organisation matérielle avait été plus particulièrement confiée à M. Sven Palme, président de l'Association suédoise d'assurances, et à M. Paul Bergholm, vice-président de cette association. Elle mérite de grands éloges. Le bureau d'information sous la direction de M^{lle} Benediks fut très utile. Pendant les séances, sous la conduite d'un comité de dames, présidé par M^e Sven Palme, et dans lequel nous relevons, entre autres, les noms de M^{es} Edvard Phragmén et Harald Cramér, les femmes des congressistes qui avaient accompagné leur mari visitèrent et admirèrent Stockholm; elles y contractèrent une grosse dette de reconnaissance envers leurs aimables guides.

Ce sont surtout M. Edvard Phragmén, président de la Société suédoise d'actuaires, et M. Reinhold Palmqvist, secrétaire de cette société, qui organisèrent la partie scientifique du congrès. Ils se sont acquittés remarquablement de leur tâche. Parmi leurs collaborateurs, il faut mentionner tout spécialement les rapporteurs généraux, MM. Frithiof Nevanlinna, K. G. Hagström, Jens Pedersen, Harald Cramér, Fredrik Lange-Nielsen, Filip Lundberg et Marcel Riesz; ils ont introduit la discussion par des exposés d'un grand intérêt.

Une chose frappe dans les noms que nous venons de citer: la forte proportion de ceux qui se sont illustrés par des travaux de mathématiques pures. On en retire l'impression que nulle part la science pure et ses applications à l'assurance ne sont dans un rapport aussi étroit que dans les pays du Nord. Cette impression se renforce lorsqu'on lit les beaux mémoires distribués aux congressistes, celui de M. F. Lundberg (*Über die Wahrscheinlichkeitsfunktion einer Risikenmasse*) et celui de M.

Ingvar Laurin (An introduction into Lundberg's theory of risk), tous deux extraits du Skandinavisk Aktuarietidskrift de l'année 1930. Nous pouvons parler de la même manière du volume que la compagnie d'assurances «Skandia» a publié pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation et qu'elle nous a remis aimablement; il contient trois excellents mémoires; l'un, de M. Harald Cramér, est intitulé «On the mathematical theory of risk»; les deux autres (On some methods of interpolation et On graduation according to the method of least squares by means of certain polynomials) sont dus à M. Fredrik Esscher. La compagnie d'assurances sur la vie «Thulé» nous a donné la preuve que cette union entre la science pure et les applications repose, en Suède, sur une longue tradition. Elle a publié, à l'intention des membres du congrès, un beau volume qui contient une reproduction en fac-similé d'un mémoire de Per Wilhelm Wargentin, un savant du dix-huitième siècle connu par ses travaux astronomiques, en particulier par ses observations de Jupiter; dans le mémoire qu'on nous a remis, il se base sur les registres d'état-civil de 1755 à 1763 pour construire une table de mortalité de la population suédoise.

Lorsqu'il fallut désigner le siège du prochain congrès, le choix fut difficile. M. Wendell M. Strong, président de l'Actuarial Society of America, donnant lecture d'une lettre de M. Thomas B. Macaulay, nous invitait à nous rendre à Montréal en 1933, tandis que M. Toja, chef de la délégation officielle italienne, nous demandait instamment d'aller à Rome. Les deux orateurs faisaient valoir les meilleurs arguments. Le congrès estima que, puisqu'il ne s'était réuni qu'une seule fois en Amérique, en 1903 à New-York, on ne pouvait pas demander aux Américains de céder leur tour; ce fut donc Montréal qui

l'emporta. Toutefois, pour reconnaître l'excellence des raisons avancées par M. Toja, le congrès décida de se réunir la fois suivante, en 1936, à Rome.

A plusieurs reprises, on a discuté du programme des congrès; quelques orateurs auraient voulu l'élargir et y faire figurer des questions juridiques, économiques et médicales qui, sans être du domaine de l'actuaire proprement dit, n'en ont pas moins un intérêt capital pour lui. La délégation suisse semblait ne pas partager cette manière de voir et préférer en rester aux sujets techniques. Dans le fait, le programme du congrès de Stockholm était fort bien composé; à côté d'un sujet théorique, l'étude du risque, les autres étaient surtout pratiques; l'assurance contre la maladie y avait sa place ainsi que les assurances sociales. Tout au plus, avons-nous pu regretter que la discussion n'ait pas toujours pu être poussée à fond. Le grand nombre des orateurs obligeait à limiter étroitement le temps accordé à chacun d'eux. A plusieurs reprises, lorsque deux opinions contraires s'affrontaient, on eût désiré que les deux adversaires pussent développer leur pensée plus longuement. Nous avons souffert de l'abondance de biens.

Si le congrès de Stockholm a si bien réussi et nous laisse un si beau souvenir, nous le devons en première ligne aux Suédois qui n'ont reculé devant aucune peine. Toutefois, il serait injuste de passer sous silence le Comité permanent des congrès internationaux d'actuaires, que préside, avec tant de compétence, M. Amédée Bégault. Il conserve les traditions des congrès; dans leurs intervalles, il entretient les relations de ses membres entre eux. Nous engageons donc les actuaires suisses à y adhérer en grand nombre.
